



Conférence générale

Quatorzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives à l'agro-industrie,
au commerce et à la création d'emplois**

Activités de l'ONUDI relatives à l'agro-industrie, au commerce et à la création d'emplois

Rapport du Directeur général

En application des articles 14 et 16 du Règlement intérieur, le Directeur général a proposé d'ajouter ce point à l'ordre du jour pour communiquer des informations sur un certain nombre d'activités et initiatives importantes menées par l'Organisation dans les domaines de l'agro-industrie, du commerce et de la création d'emplois. Il ressort du présent document que l'ONUDI a fourni des services spécialisés dans ces domaines et qu'ils se sont avérés essentiels pour le développement industriel durable.

I. Introduction

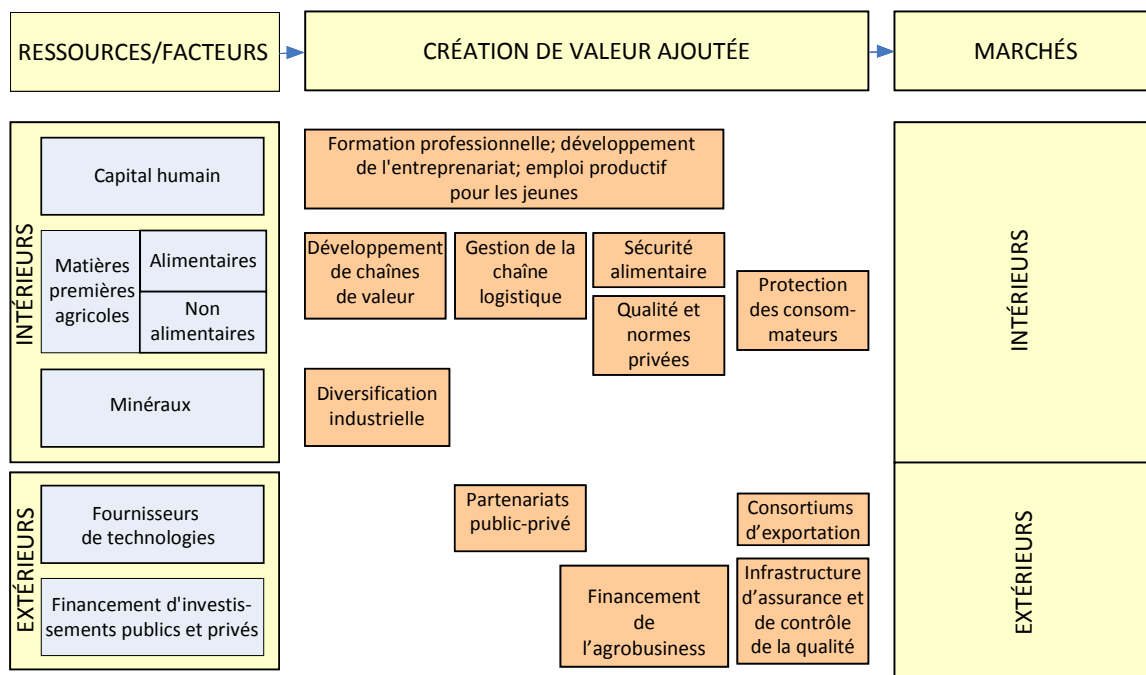
1. Les services fournis par l'ONUDI dans les domaines de l'agro-industrie, du commerce et de la création d'emplois sont des activités phares de l'Organisation en matière de réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois et à la génération de revenus provenant d'activités productives.
2. Les pays à faible revenu dépendent dans une très large mesure de deux atouts: le capital humain (une population jeune qui abandonne peu à peu la campagne au profit de centres urbains tentaculaires) et les matières premières, agricoles et minérales, qui sont souvent exportées à l'état brut.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



3. Le progrès socioéconomique résulte d’une meilleure exploitation de ces atouts et de la création de valeur à partir des ressources et facteurs existants. Le tableau ci-dessous met en exergue certains services spécialisés que l’ONUDI fournit aux petites et moyennes entreprises tout au long des chaînes de valeur locales, régionales et mondiales. Surtout, il souligne la nature intégrée de ces services et la manière dont ils se conjuguent pour offrir des solutions globales aux pays en développement.

Tableau
Services spécialisés fournis par l’ONUDI



II. Types de services et exemples concrets de prestation en 2010-2011

A. Formation professionnelle et développement de l’entrepreneuriat

4. Un entrepreneuriat dynamique est capital pour permettre aux personnes de sortir de la pauvreté et de créer des revenus et des emplois pour eux-mêmes et les autres. L’ONUDI a développé ses activités de renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales, en particulier à l’intention des jeunes, afin de promouvoir des ressources humaines productives en tant que fondement de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Elle a aussi contribué à créer des conditions plus favorables à l’initiative entrepreneuriale.

5. Un programme dynamique de promotion de l’entrepreneuriat dispensé dans les écoles secondaires et techniques ainsi que les universités prépare les jeunes à une carrière économique. L’ONUDI appuie actuellement des programmes en Angola, au

Cap-Vert, au Mozambique, en Namibie, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda. Le programme de promotion de l'entrepreneuriat aide un grand nombre de jeunes à appliquer des concepts tels que "économiser, innover, investir et croître" et à repérer et exploiter des possibilités commerciales dans leur communauté. Il a encouragé la mise au point de composantes ayant pour objet d'améliorer la capacité d'absorption des technologies en se fondant sur l'application pratique de concepts d'ingénierie industrielle de base.

6. Des projets menés en Côte d'Ivoire, au Pakistan et au Soudan ont visé à doter des centres de formation professionnelle des méthodologies de pointe, du personnel qualifié et des installations qui sont nécessaires pour dispenser aux jeunes des compétences adaptées aux besoins du secteur privé. Au Soudan, cinq centres de formation professionnelle et technique ont été établis grâce à un financement de l'Union européenne, un exemple qui pourrait être reproduit. Des projets visant à renforcer les compétences pratiques fondamentales de groupes vulnérables dans des régions pauvres ou touchées par la crise ont été mis en œuvre en Arménie, au Ghana, en Guinée, au Kenya, au Libéria, au Malawi, en Sierra Leone et au Soudan.

7. Afin de promouvoir l'initiative entrepreneuriale dans un environnement plus propice aux affaires, l'ONUDI a appuyé la création de guichets uniques au Mozambique pour aider les entrepreneurs ruraux à traiter avec les services publics. Un plan d'action visant à améliorer les dimensions nationale, locale et sectorielle ainsi que les aspects liés à la problématique hommes-femmes de l'environnement économique au Cap-Vert est en cours d'élaboration. Au Viet Nam, les conclusions d'une analyse des obstacles liés à la problématique hommes-femmes dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat ont été prises en compte dans les politiques élaborées à l'échelle nationale.

B. Emploi productif pour les jeunes

8. Le chômage des jeunes continue de poser un grave problème aux gouvernements et aux économies du monde entier: 81 millions de jeunes étaient au chômage en 2009. Les programmes de l'ONUDI aident à exploiter les capacités des jeunes, vus comme une ressource sociale et économique potentielle pour la consolidation de la paix, la stabilité et le développement socioéconomique.

9. L'objectif primordial consiste à créer des emplois décents et durables par le biais d'activités productives. Compte tenu de la capacité d'absorption souvent limitée du marché du travail officiel, l'entrepreneuriat des jeunes peut être une source de création d'emplois. L'entrepreneuriat et les entreprises autonomes contribuent à la réduction de la pauvreté, car ils sont la principale source d'activité économique qui favorise la croissance économique de bas en haut, la création d'emplois, les changements structurels et l'innovation.

10. L'un des principaux obstacles à la création et à l'expansion des entreprises est l'absence de liens entre les services financiers et non financiers. L'ONUDI applique deux approches qui associent services non financiers et financiers à l'appui de la création et de l'expansion d'entreprises gérées par des jeunes:

a) L'approche de la promotion des investissements et du développement des entreprises repose sur l'idée maîtresse selon laquelle il faut disposer d'une base

d'investisseurs nationaux solide pour attirer des investissements étrangers directs, deux éléments qui contribuent à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à la croissance. Cette approche prévoit non seulement la formation d'entrepreneurs par le biais de conseils pendant la phase de démarrage et de croissance de l'entreprise, mais aussi un accès facilité à des mécanismes de financement adéquats, à travers des partenariats avec des institutions financières. Une telle approche, axée particulièrement sur les jeunes, est appliquée au Mozambique, en Tunisie et dans les pays de l'Union du fleuve Mano (UFM)¹;

b) La deuxième approche, destinée à des pays sortant d'une crise, consiste en un programme compétitif de subventions pour des activités de développement pilotées par des jeunes, qui permet à des organisations de jeunes de lancer des projets novateurs qui emploient des jeunes. Cette approche, tentée avec succès dans les pays de l'UFM, a un triple objectif: renforcer les capacités d'organisations de jeunes et permettre aux jeunes de devenir des acteurs de la promotion et de la création d'emplois pour les jeunes, plutôt que de simples bénéficiaires passifs; faciliter l'application d'idées et approches novatrices permettant à des jeunes d'accumuler de l'expérience et d'obtenir un emploi productif et décent en tant que jeunes entrepreneurs; et tirer des enseignements et développer sensiblement les approches et idées commerciales novatrices qui fonctionnent.

11. Dans le cadre de divers projets et programmes, on a constaté que des entreprises gérées par des jeunes pouvaient se transformer en entreprises florissantes, quand elles obtenaient différentes formes d'assistance non financière et de services financiers. Un projet mené au Sénégal permet d'offrir des emplois aux jeunes en créant des liens entre des entreprises locales et des établissements de formation professionnelle et technique, en promouvant l'entrepreneuriat et en améliorant la qualité des produits et des services dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et des services.

C. Développement de chaînes de valeur

12. À la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique, tenue à Abuja (Nigéria) en mars 2010, la Commission de l'Union africaine a appelé, au nom des 43 pays participants, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'ONUDI à coopérer avec les autorités locales pour renforcer les capacités, la rentabilité et la compétitivité de l'agrobusiness et des agro-industries et faire en sorte que le développement de l'agrobusiness et des agro-industries contribue à améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que la création d'emplois, et à réduire la pauvreté.

13. C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le programme baptisé "Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique" (ID3A – voir www.3adi.org), qui a été lancé en août 2010 dans une première série de 12 pays cibles: Afghanistan, Comores, Ghana, Haïti, Libéria, Madagascar, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra

¹ Les pays de l'Union du fleuve Mano sont les suivants : Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone.

Leone et Soudan. Des experts ont visité chaque pays et pris note des priorités indiquées par les autorités locales concernant les matières premières agricoles qu'il s'agissait de promouvoir dans le contexte des chaînes de valeur.

14. Le programme a dès le début été caractérisé par une coopération étroite avec la FAO, le FIDA et la Banque africaine de développement, la priorité donnée aux réalisations concrètes plutôt qu'aux études analytiques et une approche intégrée mettant en évidence la nécessité de faire converger les ressources des secteurs public et privé et des prestataires d'assistance technique.

15. Au Mali, un projet visant à développer la chaîne de valeur du beurre de karité a produit les résultats suivants: formation de milliers de femmes aux techniques de transformation des fruits du karité, constitution d'associations de producteurs et mise au point de nouveaux produits présentés dans des foires commerciales régionales et internationales. Des représentants ont été recrutés en Europe et en Amérique du Nord, tandis qu'une entreprise de cosmétique basée en Europe a été sélectionnée pour distribuer du savon au beurre de karité. Grâce à la valeur ajoutée à la matière première, à la diversification de la gamme de produits et à la certification biologique, les groupes de femmes actives dans cette entreprise pourront tirer le meilleur parti de leur travail. Le projet prévoit également une formation à l'entrepreneuriat, au marketing et à la gestion de la qualité. L'accent est surtout mis sur la qualité, car les produits courants au beurre de karité se vendent à moins d'un dollar le kilo, alors qu'un produit plus élaboré peut atteindre jusqu'à 400 dollars le kilo sur Internet. Les projets de développement de l'agrobusiness et des chaînes de valeur menés par l'ONUDI visent à assurer que ces marges importantes restent entre les mains d'Africains – hommes ou femmes – désireux d'utiliser ces matières premières agricoles comme moteur du développement économique.

16. Dans le cadre d'un programme pluri-institutions des Nations Unies mené en Éthiopie avec un financement du Fonds pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, l'ONUDI poursuit une approche intégrée du développement de la chaîne de valeur dans le secteur des huiles comestibles au moyen du renforcement des compétences et de la mise à niveau technologique. Le projet vise à promouvoir la transformation efficace et l'accès au marché d'huiles produites localement, grâce à une meilleure organisation des fournisseurs selon la stratégie de regroupement industriel de l'ONUDI. Cette initiative conjointe doit servir à illustrer comment regrouper de petits producteurs marginalisés d'huiles comestibles en entités autonomes capables de s'affirmer sur le marché.

17. En Bolivie (État plurinational de) et au Pérou, l'ONUDI soutient d'autres projets financés par le Fonds pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, dans le cadre de sa stratégie de regroupement et de création de réseaux, en vue d'aider de petits producteurs agroalimentaires et artisanaux à mieux s'implanter sur les marchés nationaux et régionaux. L'Organisation offre une assistance technique pour le développement de chaînes logistiques et la mise en relation de micro-, petites et moyennes entreprises avec de petits producteurs, ce qui leur permet de renforcer leur compétitivité tout en préservant leur patrimoine culturel et environnemental. L'ONUDI cible ses interventions sur les régions isolées où les possibilités d'emploi et les autres perspectives économiques sont limitées.

D. Gestion de la chaîne logistique

18. Pour créer des capacités d'offre compétitives, inclusives et durables, il faut permettre aux pays en développement d'ajouter de la valeur aux ressources humaines et naturelles et d'accéder aux marchés locaux et internationaux. À cette fin, l'ONUDI applique le concept du développement de chaînes logistiques et de la mise à niveau des entreprises, qui prévoit notamment la constitution de groupements et de réseaux d'entreprises et la création de consortiums d'exportation (voir par. 37).

19. Cette approche prévoit la formation des petits producteurs et diverses mesures pour les inciter à évaluer et exploiter les opportunités de marché à travers des actions individuelles et collectives et l'utilisation stratégique de leurs compétences et ressources. Elle convient particulièrement à la promotion des agro-industries, qui souvent offrent aux fournisseurs nationaux de meilleures possibilités de pénétrer de nouveaux marchés, et intègrent des chaînes de valeur locales, régionales et internationales, tout en favorisant l'emploi local.

20. Dans le cadre d'un programme connexe, l'ONUDI encourage les partenariats et la mise en œuvre d'accords commerciaux, ce qui facilite l'établissement de liens avec les marchés et aide les agriculteurs et les producteurs des pays en développement à tirer profit de la mondialisation. Ce programme a commencé d'appliquer le Protocole de l'Initiative mondiale de la sécurité alimentaire (GFSI) (voir www.mygfsi.com), modèle fondé sur l'amélioration continue du mécanisme de sécurité alimentaire pour les "entreprises moins développées", qui vise à qualifier les fournisseurs locaux, à améliorer la conformité de leurs produits aux exigences des marchés (y compris à travers la législation locale, les normes et pratiques internationales et celles des acheteurs) et à les mettre en relation avec les marchés locaux et internationaux.

21. Depuis 2010, ce programme a été mis en œuvre avec succès en Égypte, où plus de 80 PME ont été sélectionnées en tant que fournisseurs du groupe METRO, et un groupe de 800 exploitations agricoles sont toujours en cours de formation et de qualification. En 2011, des projets pilotes ont été réalisés en Inde et dans la Fédération de Russie. L'ONUDI envisage de mener de nouveaux programmes conjoints avec le groupe METRO en Chine, au Kazakhstan, en Indonésie, au Maroc, au Pakistan et au Viet Nam et d'en étendre la portée aux produits non alimentaires, dans le respect des principes sociaux, éthiques et environnementaux. Elle envisage de renforcer ses activités en développant les chaînes logistiques et en menant des programmes connexes avec d'autres entreprises de grande distribution et industriels de l'alimentation.

22. Un projet réalisé avec l'Académie agricole sud-africaine a permis de former des formateurs pour des groupes d'entreprises agroalimentaires. Ce projet pose les jalons d'une initiative plus large visant le développement de l'agrobusiness et de groupes d'entreprises agroalimentaires, pour laquelle l'ONUDI mettra à disposition ses compétences techniques en matière de promotion des groupes d'entreprises, d'accès au marché et de transformation agroalimentaire. Cette initiative comprendra également un programme de gestion de la chaîne de valeur mené conjointement avec Ferrero International S.A pour renforcer la production de noisettes et le développement des communautés rurales.

E. Sécurité alimentaire

23. La sécurité alimentaire est un aspect toujours plus important de la mise en place d'une infrastructure de contrôle de la qualité, s'agissant des produits tant importés que produits sur place que l'on trouve sur les marchés locaux et des produits exportés sur des marchés internationaux. De nombreux pays ont reçu une assistance technique pour l'élaboration de lois nationales sur la sécurité alimentaire et de cadres juridiques et réglementaires en matière sanitaire et phytosanitaire et bénéficié d'un appui pour l'instauration, au niveau local, d'un système moderne de gestion de la sécurité alimentaire axé sur le risque, par exemple en Gambie. Le Pakistan revoit actuellement entièrement, aux niveaux fédéral et régional, le cadre et l'organisation institutionnels applicables à la sécurité alimentaire et les services correspondants. Un mécanisme de traçabilité des fruits de mer a été instauré au Bangladesh, et un système d'hygiène alimentaire mis sur pied au Sri Lanka.

F. Qualité et normes privées

24. Il faut sensibiliser le secteur privé et les consommateurs aux avantages de la gestion de la qualité. À cette fin, des concours de qualité à l'échelle nationale et régionale ont été institués et appuyés dans divers pays, en particulier les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Par ailleurs, on a aussi créé les capacités nécessaires à l'échelle locale pour assurer et certifier la conformité avec diverses normes privées, telles que les normes de traçabilité GLOBALG.A.P. Aux Maldives, 70 % des exportateurs de thon et l'usine de transformation du poisson de Malé ont été certifiés conformes aux normes internationales applicables, ce qui leur permet d'exporter davantage sur les marchés existants et d'accéder à de nouveaux marchés. C'est également le cas de 10 usines de traitement des produits alimentaires situées dans la Province de Fujian (Chine), qui satisfont désormais aux normes internationales pertinentes et qui ont ainsi pu sensiblement améliorer leurs résultats à l'exportation.

G. Infrastructure d'assurance et de contrôle de la qualité

25. En Afrique de l'Ouest, l'ONUDI a appuyé l'élaboration d'une politique régionale de la qualité dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'UEMOA, tandis que la Gambie, le Ghana, la Sierra Leone et la Zambie ont reçu une assistance pour élaborer une politique nationale de la qualité. Au total, 16 pays ont bénéficié d'un appui pour la mise en place de divers services d'infrastructure de contrôle de la qualité comme en témoigne la mise à niveau de laboratoires de microbiologie, de chimie et d'analyse de résidus de pesticides en vue d'une accréditation internationale, notamment pour des produits d'exportation phares tels que le cacao et le café. Deux laboratoires de l'Office ghanéen de normalisation ont ainsi obtenu une telle reconnaissance internationale. On relèvera également la construction, récemment, de laboratoires de microbiologie, de chimie et de métrologie au Libéria et en Sierra Leone, qui ont été alignés sur des pratiques internationales acceptables et sont en passe d'obtenir une accréditation internationale. L'ONUDI collabore avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) à la mise en place et à l'harmonisation de cadres juridiques et

réglementaires (normes et réglementations techniques), ainsi que de l'infrastructure et des services connexes. D'autres laboratoires d'essai ont été mis à niveau au Cambodge, au Népal et au Viet Nam, et les capacités de laboratoires analogues sont remises en état en Iraq.

H. Protection des consommateurs

26. Un appui est fourni pour l'élaboration de lois de protection des consommateurs, la création d'associations et la formation de journalistes sur les droits des consommateurs. Les services de surveillance des marchés sont renforcés pour prévenir l'arrivée de produits dangereux sur les marchés locaux. Grâce au développement des services de métrologie légale, par exemple au Mozambique, le pouvoir d'achat des groupes à faibles revenus s'est amélioré, en raison du fait, notamment que les poids et mesures utilisés sur les marchés locaux, aux pompes à essence, etc., ont été vérifiés. En Asie, les consommateurs du Bangladesh, du Bhoutan et des Maldives bénéficient d'une telle amélioration de la métrologie légale, grâce à la vérification des masses, longueurs et volumes. L'accent a aussi été mis sur la protection des consommateurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, en particulier en Zambie.

I. Diversification industrielle

27. Les programmes de mise à niveau industrielle menés par l'ONUDI dans les pays en développement visent à renforcer la compétitivité d'entreprises qui sont actives principalement dans des zones rurales, dans des secteurs autres que la transformation de minéraux, et contribuent ainsi à la diversification de l'économie et à la création d'emplois stables dans l'industrie manufacturière. Au cours de la période 2010-2011, des programmes de mise à niveau menés dans les pays de l'UEMOA, au Cameroun et en République arabe syrienne ont permis de renforcer les capacités de quelque 200 entreprises et services connexes. Ces interventions ont contribué à préserver quelque 10 000 emplois directs de qualité dans l'industrie manufacturière de ces pays, malgré les difficultés liées à la crise économique mondiale. Elles ont aussi porté sur le transfert de nouvelles compétences technologiques et de gestion dans les pays concernés et eu des incidences positives, bien qu'indirectes, sur les secteurs industriels et les services qui fournissent des produits et des services aux entreprises mises à niveau.

J. Partenariats public-privé

28. Le programme de partenariat entre l'ONUDI et Hewlett Packard (HP), qui tire parti de la coopération fructueuse en Afrique et au Moyen-Orient, a été étendu au monde entier en 2010, y compris à l'Asie et à l'Amérique latine, dans le cadre de l'Initiative d'apprentissage pour les entrepreneurs de HP (HP LIFE). Ce programme transmet à des entrepreneurs, plus ou moins expérimentés, des solutions pratiques en matière de gestion et de technologie de l'information. Le programme de partenariat entre l'ONUDI et HP a permis de créer 93 centres LIFE dans 13 pays (Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Brésil, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Kenya, Maroc, Nigéria, Ouganda et Tunisie), de certifier 270 formateurs,

de dispenser une formation à plus de 42 000 étudiants et de créer plus de 17 000 emplois.

29. De même, 2011 a marqué l'expansion du partenariat entre l'ONUDI et Microsoft, avec le lancement, en coopération avec le Gouvernement ougandais et l'Université de Makerere, du premier Centre d'innovation Microsoft en Ouganda. Ce partenariat souple vient en aide aux PME urbaines et rurales par le biais de l'utilisation de technologies de l'information et de la communication, encourage le développement d'une économie locale du logiciel et favorise les initiatives de commerce électronique en vue de créer de nouveaux emplois.

30. Le programme Responsible Entrepreneurs Achievement Programme (REAP – voir www.unido.org/reap) de l'ONUDI est un outil de gestion et d'information fondé sur les principes de responsabilité sociale des entreprises. Il aide les PME à appliquer ces principes et à intégrer ainsi les aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'entreprise. Il offre un cadre structuré, ainsi qu'un logiciel d'analyse, qui peuvent être utilisés pour réunir, traiter, évaluer et communiquer des informations relatives aux progrès effectués dans l'application des principes de responsabilité sociale dans les PME.

31. Des projets fondés sur ce concept sont en cours en Bosnie-Herzégovine, en Chine, en Serbie, en Turquie, en Ukraine et au Viet Nam, et d'autres projets sont envisagés en Égypte, en Inde et en Jordanie.

K. Optimiser les ressources des entreprises grâce à l'aide publique au développement

32. Les partenariats conclus avec des acteurs mondiaux expérimentés aident les PME à acquérir des connaissances et des ressources qui renforcent leur compétitivité. Le programme de partenariat de l'ONUDI vise à tirer parti des connaissances spécialisées, du savoir-faire et des ressources d'acteurs commerciaux majeurs et à transmettre leur expérience aux PME bénéficiaires du projet, qui deviennent ainsi des partenaires commerciaux intéressants pour les grandes entreprises. Le programme cherche à exploiter les synergies entre les objectifs et les activités des entreprises partenaires et le mandat de l'ONUDI, en vue de promouvoir le développement industriel durable dans les pays en développement et les pays à économie en transition. L'ONUDI associe les partenaires commerciaux à des activités multisectorielles conjointes, qui incluent des gouvernements, des associations professionnelles, des établissements de recherche et des organisations de la société civile, en se fondant sur des principes directeurs tels que l'acceptation des valeurs de l'Organisation des Nations Unies que sont l'équité, la transparence et l'ouverture.

33. Ainsi, l'ONUDI a conclu un partenariat avec l'entreprise suédoise Scania et le Ministère iraquien du travail et des affaires sociales en vue de créer un centre moderne de formation aux opérations et à la maintenance industrielle à Erbil, en Iraq. Scania est un leader mondial de la fabrication de véhicules industriels et commerciaux et de la prestation de services connexes. Avec plus de 100 ans d'expérience de la fabrication et de la maintenance, Scania aide l'ONUDI, par ses conseils spécialisés, à développer des compétences dont l'industrie iraquienne a grand besoin. L'accent est mis sur les compétences requises pour répondre à la

demande dans les secteurs de la logistique, de la fabrication et de la maintenance industrielle de grosses machines, y compris les camions, les moteurs et le matériel agricole. Pour ce faire, il faudra renforcer les capacités institutionnelles de la structure de formation iraquienne pour qu'elle soit à même de dispenser des formations actualisées, adaptées aux besoins des entreprises modernes qui se développent ou opèrent dans le pays. Ce partenariat, qui met clairement l'accent sur les résultats, en particulier la création d'emplois, vise à assurer le renforcement des capacités institutionnelles, une offre de formations actualisées et la viabilité de l'ensemble des efforts entrepris.

L. Financement de l'agro-business

34. Dans sa décision GC.13/Dec.15 de 2009, la Conférence générale de l'ONUDI a constitué un fonds d'affectation spéciale destiné à améliorer "la sécurité alimentaire par la promotion de l'agro-industrie et de l'agro-business". Compte tenu des réactions des États Membres, il a été convenu que ce fonds tirerait parti d'un effet de levier propre à attirer des fonds supplémentaires d'autres entités.

35. Au milieu de l'année 2011, l'ONUDI a répondu positivement à la demande d'institutions de financement du développement tendant à fournir des services consultatifs à un mécanisme d'assistance technique mis en place pour appuyer:

a) Le Fonds pour l'agriculture africaine (à l'invitation de l'Agence française de développement), doté de 300 millions de dollars; et

b) Le Fonds de participation et de garantie pour l'agro-business en Afrique (volet financier du programme ID3A, placé sous la direction de la Banque africaine de développement par la Commission de l'Union africaine), doté de 500 millions de dollars.

36. Les deux initiatives constituent une approche inédite intégrant l'assistance technique, l'investissement public et la participation privée. Ainsi, les interventions d'assistance technique de l'ONUDI visent à promouvoir et à mobiliser des flux de ressources beaucoup plus importants en faveur de l'agro-business en Afrique, et ont par conséquent un impact bien plus important sur le terrain.

M. Consortiums d'exportation

37. L'ONUDI facilite l'accès aux marchés des PME dans le secteur de l'agro-business grâce au développement de consortiums d'exportation en Inde, en Jordanie, au Maroc, au Pérou, au Sénégal, en Tunisie et en Uruguay. Il s'agit d'alliances volontaires d'entreprises qui cherchent à promouvoir l'exportation des biens et services fournis par leurs membres par le biais d'actions conjointes. Ces alliances se sont avérées efficaces pour la promotion des exportations, ainsi que pour la mise à niveau collective des PME membres. Selon les dernières enquêtes menées par l'ONUDI auprès des consortiums d'exportation bénéficiaires, les entreprises enregistrent généralement une hausse des ventes, des exportations et des emplois, ainsi que des taux de croissance souvent supérieurs à la moyenne dans le secteur concerné. En 2010 et en 2011, l'assistance aux consortiums d'exportation a été progressivement rattachée à d'autres domaines de compétence de l'ONUDI tels

que le développement agro-industriel au Maroc, ainsi que le respect des normes étrangères et le renforcement de l'infrastructure de contrôle de la qualité en Côte d'Ivoire et, plus récemment, en Équateur.

III. Mesures à prendre par la Conférence

38. La Conférence voudra peut-être prendre note des informations contenues dans le présent document.
